



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
LAWYERS WITHOUT BORDERS
ABOGADOS SIN FRONTERAS

Assemblée des membres 2008

RAPPORT SUR LE PROJET NIGERIA

Pierre Brun, 3 juin 2008

Les axes du projet :

Un réseau de contacts significatif a été bâti au sein de la communauté légale dans différents États du Nigeria, plus particulièrement dans les États du Bauchi, Abuja, Nasarawa et Kaduna. Ainsi, un nombre important de cas d'atteinte grave aux droits fondamentaux nous ayant été rapportés, ASF poursuit son travail de suivi des cas identifiés et fonde ses missions sur les axes suivants :

1. Visites et collecte d'informations dans les prisons des États de Abuja, Bauchi, Nasarawa et Kaduna;
2. Poursuite des ateliers et tables rondes selon le modèle développé en 2006-07 afin de renforcer le réseau d'ASF au Nigeria en impliquant les intervenants de la justice des secteurs pénitentiaire, judiciaire et policier ainsi qu'auprès des avocats tant de la poursuite que de la défense;
3. Mise sur pied de projets pilotes dans les États du Bauchi et de Nasarawa afin d'assurer une coordination et une meilleure communication entre les intervenants ciblés plus haut;
4. Développement de la coopération avec le Legal Aid Council of Nigeria (LACon);
5. Finalisation de la création d'une branche locale d'ASF au Nigeria et ouverture d'un bureau local dans la capitale du pays Abuja;

Les groupes de bénéficiaires ciblés:

1. Les groupes de personnes ciblées incluent des jeunes femmes et des jeunes hommes de milieux extrêmement pauvres et défavorisés. La plupart n'ont aucune éducation, sont illettrés et n'ont accès à aucune forme d'aide de la part de leur milieu;
2. Sont aussi ciblés les professionnels, groupes, institutions et organisations locales dédiés à la défense et à la promotion des droits humains;

Réalisations de l'équipe du projet en 2007 et à ce jour :

1. Mission de développement du partenariat avec le LACon à Abuja et avec les autorités judiciaires dans l'État de Nasarawa en janvier 2007. Cette mission, réalisée conjointement avec l'ASF France, a permis de tracer les lignes d'une éventuelle entente portant sur des formations à donner aux avocats du LACon à travers le Nigeria, de tracer un portrait à jour de la situation dans la prison de

- Lafia (Nasarawa) et d'esquisser avec les forces policières de cet État les plans d'une formation à donner à leurs membres.
2. En février 2007, mission d'observation et de développement de partenariat à Bauchi (État de Bauchi) en partenariat avec ASFF. Mise sur pied et tenue de tables rondes de concertation entre les différents acteurs judiciaires dans cette ville. Visite et portrait de la situation dans la prison de Bauchi. Travail avec les avocats locaux sur les cas les plus lourds repérés. Conclusion d'un partenariat avec le LACon dans le projet PDSS visant à informer la population de ses droits en cas d'arrestation. Cette mission marque la fin du projet subventionné par l'ACDI intitulé « Help The Defenceless, 2006-2007 Humanitarian Mission in Nigeria ».
 3. En mai 2007, élaboration d'un nouveau plan d'action pour 2007-2008 en collaboration avec ASF France sur les mêmes axes mais essentiellement orienté vers un autre partenariat avec le LACon relatif à la formation de ses avocats.
 4. Juin 2007, réunion de trois jours des équipes canadienne et française à Paris pour l'élaboration des formations à être données aux avocats du LACon.
 5. Juillet 2007, première mission destinée à donner la formation aux avocats du LACon. La formation fut donnée à Enugu, au sud du pays, pendant deux journées complètes à plus de 25 participants. La formation était axée sur les éléments théoriques des droits fondamentaux et sur des ateliers de mise en œuvre pratique. La troisième journée fut consacrée à une table ronde à laquelle ont participé les juges, procureurs, autorités pénitentiaires et policières de la région.
 6. Novembre 2007, seconde mission de formation, donnée à plus d'une trentaine d'avocats, à Ibadan selon le même schéma qu'à Enugu. La troisième et dernière mission de formation a eu lieu en mars 2008, à Kaduna devant tout autant de participants.

Éléments à venir pour l'exercice 2008-09 :

Le programme actuel de formations étant terminé, des pourparlers sont en cours afin de développer une seconde phase de formation avec le LACon. Par ailleurs, nous sommes heureux de confirmer la création, depuis le mois d'avril 2008, de notre branche locale LWB Nigeria grâce à laquelle nous avons pu soumettre une nouvelle demande de fonds auprès de l'ACDI. Une réponse est attendue sous peu.

Par ailleurs, nous sommes en négociation avec les autorités policières fédérales à propos de formations pratiques sur des méthodes d'investigation respectant les droits fondamentaux des individus appréhendés. Nous espérons, avec l'aide de policiers canadiens spécialisés dans ce type de formations, pouvoir commencer les formations dès le mois de juillet prochain.